

Cote du document: EB 2019/128/R.25/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 7 d) ii) a)
Date: 11 décembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et de prêt

République du Malawi

Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat

Numéro du projet: 2000001600

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sara Mbago-Bhunu

Division Afrique orientale et australe
Directrice régionale
téléphone: +39 06 5459 2838
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Ambrosio Barros

Directeur de pays
téléphone: +27 11 517 1661
courriel: a.nsinguibarros@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session
Rome, 10-12 décembre 2019

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés	2
II. Description du programme	2
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du programme	2
B. Composantes/résultats et activités	3
C. Théorie du changement	3
D. Alignement, appropriation et partenariats	4
E. Coût, avantages et financement	4
III. Risques	9
A. Risques et mesures d'atténuation du programme	9
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard du risque climatique	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Exécution	11
A. Cadre organisationnel	11
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans d'exécution	13
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework

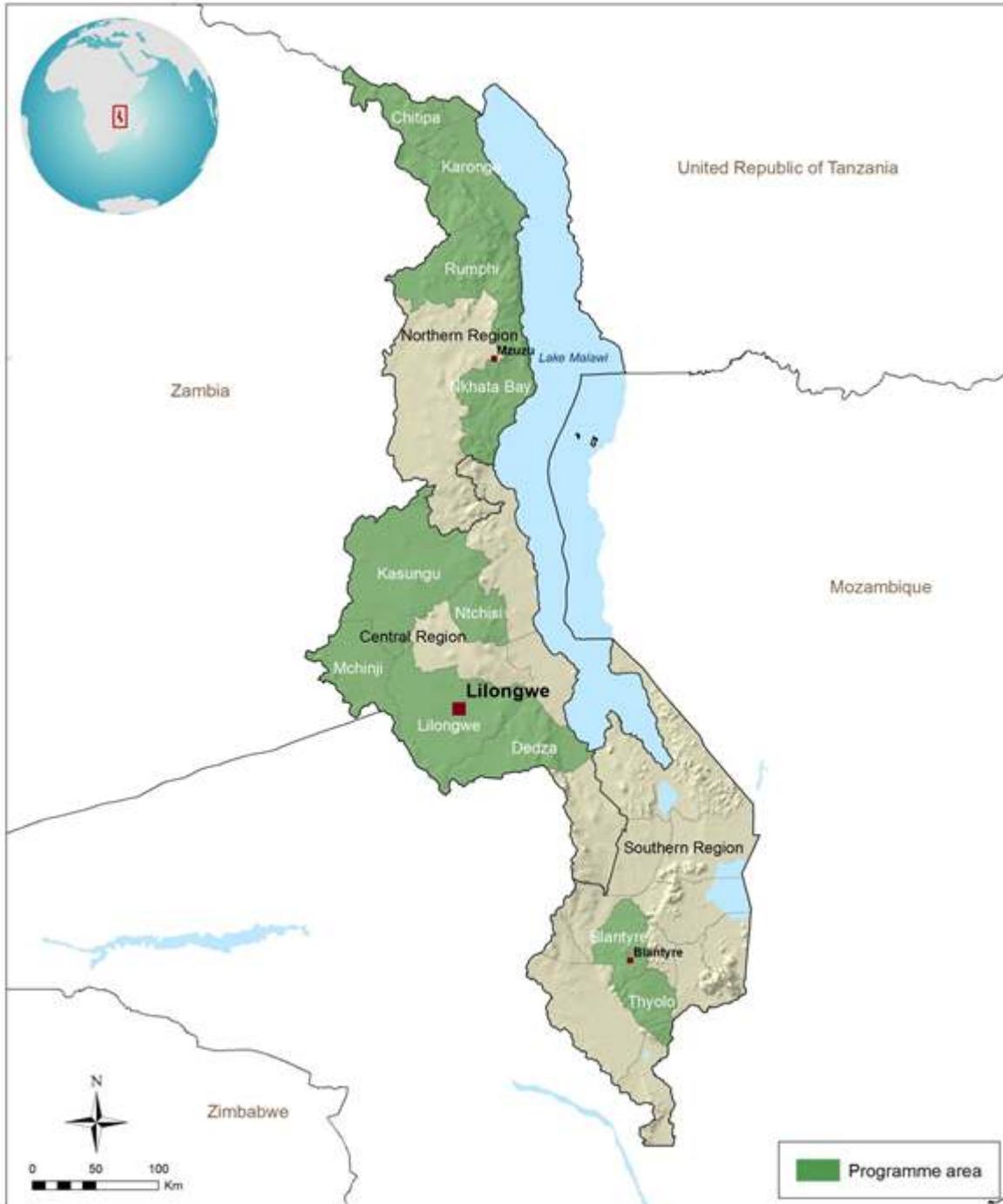
Équipe d'exécution du programme

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Ambrosio Barros
Responsable technique du projet:	Zainab Semgalawe
Responsable des finances:	Claudio Mainella
Spécialiste climat et environnement:	Paxina Chileshe
Juriste:	Paul Edouard Clos

Sigles et acronymes

4P	Partenariats public-privé-producteurs
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'OPEP pour le développement international
ODD	Objectif de développement durable
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
PTBA	Plan de travail et budget annuel
RLEEP	Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie
S&E	Suivi-évaluation
TRADE	Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat
TREI	Taux de rentabilité économique interne
UGP	Unité de gestion du programme
VEAN	Valeur économique actuelle nette

Carte de la zone du programme



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Source: FIDA, 27/05/2019

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Malawi
Organisme d'exécution:	Ministère de l'administration locale et du développement rural
Coût total du programme:	125,4 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	37 050 000 DTS (équivalant à 51,1 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables (aussi appelé prêt particulièrement concessionnel): délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service fixe.
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:	13 700 000 DTS (équivalant à 18,9 millions d'USD)
Cofinanceurs:	Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP); secteur privé
Montant du cofinancement:	Fonds de l'OPEP: 20,0 millions d'USD Secteur privé: 11,7 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Prêt
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	15,3 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	8,3 millions d'USD
Montant du financement du FIDA (action climatique):	14,8 millions d'USD
Institution coopérante:	FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 61.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. La République du Malawi est un pays à faible revenu, avec un PIB par habitant de 338 USD en 2017. Cette année-là, le secteur agricole représentait environ 30% du PIB, 80% des recettes extérieures du Malawi et 77% de l'emploi total. Les chocs climatiques ou politiques et de gouvernance ont contribué à la stagnation économique et à la lenteur de la réduction de la pauvreté. La dette publique a doublé au cours de la dernière décennie, atteignant 55% du PIB en 2017.
2. Le secteur agricole, largement pluvial et dominé par la petite agriculture de subsistance, assure les moyens d'existence de 78% des ménages du pays. La production végétale représente 74% de l'ensemble des revenus ruraux. La productivité est peu élevée et ce phénomène est exacerbé par la faible utilisation de technologies/intrants agricoles améliorés. Environ 55% des agriculteurs cultivent moins d'un hectare, ce qui rend difficile la production d'excédents pour la commercialisation.

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

3. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, le programme a été classé comme:
 - axé sur l'action climatique;
 - favorisant l'égalité des sexes;
 - axé sur la nutrition;
 - axé sur les jeunes.
4. La dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont des problèmes de développement majeurs qui ont des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau et la sécurité énergétique.
5. L'indice d'inégalité de genre pour le Malawi s'établissait à 0,619 en 2017, classant le pays au 148^e rang sur 160. Les jeunes représentent 51% de la population et leur taux de chômage en 2017 était supérieur à 40%. Le secteur agricole offre de nombreuses possibilités de création d'emplois pour les jeunes, mais leur participation est restreinte par plusieurs problèmes comme l'accès limité aux financements, à la terre et aux intrants, la faiblesse des capacités et l'idée selon laquelle l'agriculture n'est pas une activité rentable.
6. Le Malawi occupe la 87^e place sur 118 selon l'indice de la faim dans le monde 2018 et connaît des niveaux de faim et de malnutrition très élevés.

Justification de l'intervention du FIDA

7. Le FIDA a contribué à améliorer les moyens d'existence de 1,88 million de ménages ruraux pauvres au Malawi, grâce à des investissements d'un montant total de 226,9 millions d'USD. Ces dernières années, le Gouvernement a opéré un virage stratégique vers la commercialisation de la production agricole paysanne en renforçant l'accès aux marchés et aux services financiers et en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques, ces mesures étant considérées comme les principaux leviers de la réduction de la pauvreté. À cet égard, le FIDA a également réorienté son appui au Gouvernement en soutenant le développement

de certaines denrées, par le biais du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie (RLEEP, 2009-2017). Le RLEEP est le premier programme d'appui aux filières à avoir piloté au Malawi des partenariats commerciaux grâce au modèle de partenariats public-privé-producteurs (4P).

8. Le Programme de transformation de l'agriculture par la diversification et l'entrepreneuriat (TRADE) fait fond sur les résultats du RLEEP et est conforme à la Stratégie de croissance et de développement du Malawi 2017-2022 et aux priorités du Gouvernement telles que définies dans la Politique agricole nationale et le Plan national d'investissement agricole. Le TRADE contribue également à la réalisation des objectifs stratégiques 2 et 3 du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

B. Enseignements tirés

9. Le TRADE fait fond sur les enseignements tirés des précédents programmes menés par le FIDA au Malawi, l'évaluation de programme de pays 2017 réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation et sa synthèse d'évaluation 2019 sur les "Services financiers inclusifs en faveur des ruraux pauvres".
10. **L'évaluation de programme de pays** recommandait que les futurs investissements du FIDA servent à: i) diagnostiquer les capacités des administrations nationales et locales; ii) soutenir et renforcer les institutions collectives au profit des bénéficiaires; iii) améliorer la résilience et l'adaptabilité des systèmes agricoles des petits exploitants aux changements climatiques; iv) développer la commercialisation. Le TRADE a incorporé ces recommandations, en mettant l'accent sur le renforcement des organisations paysannes, le développement de l'entrepreneuriat agricole et l'appui aux petits exploitants agricoles afin d'améliorer leur productivité, tout en s'attaquant au problème des changements climatiques.
11. **Accès aux services financiers.** Le RLEEP a appuyé la création de 637 associations villageoises d'épargne et de crédit, qui permettent de relier les institutions financières formelles aux coopératives d'épargne et de crédit. Ces associations ont amélioré l'accès des petits exploitants au financement, que ce soit par l'accès direct aux prêts ou par l'intermédiaire des institutions financières. Le TRADE renforcera l'accès au financement via les associations villageoises d'épargne et de crédit et les institutions financières.
12. **Fermes-écoles à vocation commerciale.** Dans le cadre du RLEEP, 20 974 agriculteurs chefs de file ont obtenu un diplôme dans une ferme-école à vocation commerciale. Ces établissements se sont avérés utiles pour inciter les participants à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture à vocation commerciale. Le TRADE va donc reproduire à plus grande échelle et renforcer les programmes d'enseignement des fermes-écoles à vocation commerciale afin de doter les petits producteurs et les acteurs non agricoles de compétences commerciales.
13. **Les dons en faveur de la commercialisation des produits agricoles** ont permis au RLEEP d'atteindre 37 500 ménages, contre un objectif initial de 24 000. L'utilisation de systèmes d'intervention solides, de processus de sélection concurrentiels et d'une évaluation rigoureuse de la performance des bénéficiaires des dons a donné de bons résultats. Ces enseignements ont été pris en compte lors de la conception du Fonds pour l'innovation et le commerce agricole du TRADE.

II. Description du programme

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du programme

14. Le TRADE s'attache à promouvoir une agriculture et une nutrition intelligentes face au climat dans toutes les activités du programme, conformément à l'objectif stratégique 1 du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP)

2016-2022: "Les ménages de petits agriculteurs sont plus résilients face aux chocs naturels et améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle". Il répond également à l'objectif 2 du COSOP: "Les ménages de petits agriculteurs ont accès aux services et aux marchés rémunérateurs" en se concentrant sur les filières commerciales.

15. **Objectifs du programme.** L'objectif global du TRADE est de contribuer à améliorer la durabilité des moyens d'existence des populations rurales au Malawi. L'objectif de développement du programme est d'accroître la commercialisation des produits des filières ainsi que la résilience des populations rurales pauvres et des petits producteurs. Cet objectif sera atteint en soutenant: des interventions intelligentes face au climat, l'accès aux marchés des denrées de base, l'accès à des services financiers ruraux améliorés, marchands et d'aide au développement des entreprises et le renforcement des partenariats avec le secteur privé.
16. **Zones d'intervention.** Dans un premier temps, le TRADE couvrira 11 districts¹ et sept denrées de base (arachide, soja, tournesol, pomme de terre irlandaise, produits laitiers, viande bovine et miel). Le but est d'optimiser l'impact du RLEEP et de consolider et reproduire à plus grande échelle les succès et bonnes pratiques dans les 11 districts, tout en introduisant des denrées supplémentaires, ce qui pourrait conduire à une extension à de nouveaux districts.
17. **Ciblage et groupes cibles.** Le TRADE devrait permettre d'atteindre environ 300 000 ménages (1,32 million de personnes), dont 127 000 en tant que bénéficiaires directs et 173 000 comme bénéficiaires indirects de l'accès aux routes et aux possibilités d'emploi. Le programme ciblera les ménages très pauvres, les femmes et les jeunes. Il se concentrera sur les ménages ruraux en agissant pour améliorer leur participation à la commercialisation de certains produits et les sortir de la pauvreté. Le TRADE visera au moins 55% de femmes et 50% de jeunes. La stratégie de ciblage du TRADE est axée sur les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel.

B. Composantes/résultats et activités

18. Le programme comprendra les trois composantes suivantes:
 - i) **Composante 1 – Partenariats durables entre les producteurs et le secteur privé.** L'objectif est de soutenir les petits exploitants agricoles organisés en groupes/organisations de producteurs en vue d'améliorer leur productivité et leurs liens avec le marché, en partenariat avec les petites et moyennes entreprises, sous la forme de 4P ou de partenariats analogues.
 - ii) **Composante 2 – Environnement favorable à la commercialisation de la production paysanne.** L'objectif est de faire en sorte que l'environnement soit plus propice à l'agriculture commerciale, en agissant notamment sur les politiques, le cadre réglementaire et le développement des infrastructures.
 - iii) **Composante 3 – Appui institutionnel, gestion et coordination du programme.** L'objectif est de renforcer la capacité des petits exploitants agricoles à participer aux relations commerciales, en développant un écosystème de services et en prévoyant des dispositifs inclusifs et équitables.

C. Théorie du changement

19. La théorie du changement utilisée par le TRADE repose sur l'hypothèse qu'en augmentant l'intégration et la participation des petits producteurs aux filières rentables et en renforçant leur résilience face aux changements climatiques, tout en améliorant la situation nutritionnelle, le programme améliorera durablement les moyens d'existence des populations rurales. Cet objectif reposera sur la réalisation

¹ Mchinji, Ntchisi, Dedza, Blantyre, Kasungu, Nkhata Bay, Rumphu, Karonga, Lilongwe, Thyolo et Chitipa.

des effets directs suivants: i) augmentation des ventes et des revenus des petits producteurs, accroissement de la productivité et de la qualité des produits et adoption de technologies et pratiques agricoles intelligentes face au climat; ii) environnement propice à la commercialisation de l'agriculture paysanne et iii) meilleure performance institutionnelle et corpus de savoirs pour la programmation des filières.

D. Alignement, appropriation et partenariats

20. **Alignement.** Le TRADE est aligné sur: les objectifs de développement durable (ODD) 1 et 2, à travers son objectif global consistant à améliorer les moyens d'existence ruraux durables; les ODD 5 et 8, en promouvant l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes; l'ODD 13, en renforçant la durabilité environnementale et la résilience de certaines filières et infrastructures face aux aléas climatiques; l'ODD 17, en appuyant les 4P.
21. L'alignement sur les politiques du FIDA est également assuré en ce qui concerne la transversalisation des questions liées à l'égalité des sexes, à la situation des jeunes et aux changements climatiques, notamment via le Plan d'action du FIDA pour l'égalité des sexes 2019-2025 et la contribution au Plan d'action du FIDA en faveur des jeunes ruraux 2019-2021.
22. **Appropriation par le pays et alignement sur les priorités nationales.** Le TRADE contribuera à la réalisation de la Politique agricole nationale 2016-2020 et du Plan national d'investissement agricole 2018-2023 du Malawi, ainsi qu'à l'accomplissement de Vision 2020 et de la Stratégie de croissance et de développement 2017-2022 du pays. La Politique agricole nationale vise l'instauration d'une agriculture commerciale rentable en facilitant la spécialisation de la production des petites exploitations agricoles, la diversification de la production et la création de valeur ajoutée dans les filières en aval, sur lesquelles le TRADE est aligné.
23. **Partenariats.** Les possibilités de partenariat comprennent deux interventions du Programme alimentaire mondial axées sur les jeunes et les femmes: le programme "Assistance alimentaire pour la création d'actifs" et l'initiative "Achats au service du progrès". Des synergies seront également créées, dans le cadre de la composante 1, avec le projet "Adaptation des conditions d'existence et de l'agriculture au changement climatique dans les zones rurales" financé par la Banque africaine de développement, et avec le Fonds du Malawi pour le défi de l'innovation du Programme des Nations Unies pour le développement.

E. Coût, avantages et financement

Coût du programme

24. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas financiers, les imprévus matériels et les droits et taxes, est estimé à 125,4 millions d'USD pour les six années de la période d'exécution. La ventilation des coûts par composante est la suivante: composante 1 – 60,2 millions d'USD; composante 2 – 53,4 millions d'USD; et composante 3 – 11,8 millions d'USD.
25. Les sous-composantes 1.2 et 2.2 du programme sont comptabilisées en partie dans le financement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au TRADE au titre du financement de l'action climatique est calculé, de manière préliminaire, à 14,8 millions d'USD, ce qui représente 21% des coûts du programme du FIDA.
26. La ventilation du coût du programme par composante et source de financement est présentée ci-après.

Tableau 1

Coût du programme par composante et sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Prêt du Fonds de l'OPEP		Secteur privé		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Partenariats durables entre les producteurs et le secteur privé														
1.1. Intensification durable et commercialisation des produits des filières	18 596	43,6	6 878	16,1	-	-	11 665	27,4	4 005	9,4	1 477	3,5	42 620	34,0
1.2. Renforcement des capacités des agriculteurs et des organisations paysannes	10 770	61,4	3 983	22,7	-	-	-	-	-	-	2 795	15,9	17 547	14,0
Sous-total	29 366	48,8	10 861	18,1	-	-	11 665	19,4	4 005	6,7	4 271	7,1	60 167	48,0
2. Environnement favorable à la commercialisation de la production paysanne														
2.1. Environnement propice à l'agriculture commerciale	1 794	61,0	664	22,5	-	-	-	-	-	-	486	16,5	2 944	2,3
2.2. Infrastructures favorables	12 232	24,3	4 524	9,0	20 013	39,7	-	-	4 337	8,6	9 328	18,5	50 433	40,2
Sous-total	14 026	26,3	5 188	9,7	20 013	37,5	-	-	4 337	8,1	9 813	18,4	53 377	42,6
3. Appui institutionnel, gestion et coordination du programme														
3.1. Renforcement des capacités et gouvernance des filières	2 096	61,0	775	22,5	-	-	-	-	-	-	567	16,5	3 438	2,7
3.2. Gestion du programme et gestion des savoirs	5 620	67,1	2 079	24,8	-	-	-	-	-	-	677	8,1	8 376	6,7
Sous-total	7 716	65,3	2 854	24,2	-	-	-	-	-	-	1 245	10,5	11 814	9,4
Total	51 108	40,8	18 903	15,1	20 013	16,0	11 665	9,3	8 341	6,7	15 329	12,2	125 358	100,0

Tableau 2

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Prêt de l'OFIP		Secteur privé		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement														
A. Fonds	14 617	43,8	5 406	16,2	-	-	9 344	28,0	4 005	12,0	-	-	33 372	26,6
B. Travaux	11 827	25,1	4 374	9,3	18 285	38,8	-	-	4 072	8,6	8 518	18,1	47 077	37,6
C. Services de consultants	116	61,0	43	22,5	-	-	-	-	-	-	31	16,5	191	0,2
D. Études	2 025	61,0	749	22,5	-	-	-	-	-	-	548	16,5	3 322	2,7
E. Formation	5 322	61,0	1 969	22,5	-	-	-	-	-	-	1 441	16,5	8 732	7,0
F. Équipement et matériels	643	41,6	238	15,4	371	24,0	-	-	37	2,4	256	16,5	1 544	1,2
G. Ateliers	831	61,0	307	22,5	-	-	-	-	-	-	225	16,5	1 363	1,1
H. Réunions	448	61,0	166	22,5	-	-	-	-	-	-	121	16,5	736	0,6
I. Véhicules	880	61,0	326	22,5	-	-	-	-	-	-	238	16,5	1 444	1,2
J. Assistance technique	8 645	45,4	3 198	16,8	1 356	7,1	2 321	12,2	228	1,2	3 295	17,3	19 043	15,2
Total des coûts d'investissement	45 355	38,8	16 775	14,4	20 013	17,1	11 665	10,0	8 341	7,1	14 674	12,6	116 823	93,2
II. Dépenses récurrentes														
A. Frais de voyage	403	61,0	149	22,5	-	-	-	-	-	-	109	16,5	662	0,5
B. Exploitation et entretien	691	61,0	256	22,5	-	-	-	-	-	-	187	16,5	1 134	0,9
C. Salaires	4 033	68,9	1 492	25,5	-	-	-	-	-	-	333	5,7	5 857	4,7
D. Indemnités et prestations	527	73,0	195	27,0	-	-	-	-	-	-	0	-	721	0,6
E. Dépenses administratives courantes	99	61,0	37	22,5	-	-	-	-	-	-	27	16,5	162	0,1
Total des charges récurrentes	5 752	67,4	2 128	24,9	-	-	-	-	-	-	655	7,7	8 535	6,8
Total	51 108	40,8	18 903	15,1	20 013	16,0	11 665	9,3	8 341	6,7	15 329	12,2	125 358	100,0

Tableau 3
Coût du programme par composante et sous-composante et par année
(en milliers d'USD)

	2020		2021		2022		2023		2024		2025		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Partenariats durables entre les producteurs et le secteur privé													
1.1. Intensification durable et commercialisation des produits des filières	501	1,2	762	1,8	10 581	24,8	10 522	24,6	10 633	24,9	9 620	22,6	42 620
1.2. Renforcement des capacités des agriculteurs et des organisations paysannes	2 384	13,6	3 362	19,2	3 744	21,3	3 441	19,3	2 729	15,6	1 888	10,8	17 547
Sous-total	2 885	4,8	4 124	6,9	14 324	23,8	13 964	23,2	13 362	22,2	11 508	19,1	60 167
2. Environnement favorable à la commercialisation de la production paysanne													
2.1. Environnement propice à l'agriculture commerciale	505	17,2	847	28,8	747	25,3	618	21,0	206	7,0	20	0,7	2 944
2.2. Infrastructures favorables	3 373	6,7	7 018	13,9	8 175	16,2	11 892	23,6	11 073	22,0	8 902	17,7	50 433
Sous-total	3 878	7,3	7 865	14,7	8 922	16,7	12 510	23,4	11 279	21,1	8 923	16,7	53 377
3. Appui institutionnel, gestion et coordination du programme													
3.1. Renforcement des capacités et gouvernance des filières	440	12,8	857	24,9	738	21,5	466	13,6	393	11,4	544	15,8	3 438
3.2. Gestion du programme et gestion des savoirs	1 904	22,7	1 352	16,1	1 336	16,0	1 427	17,0	1 307	15,6	1 049	12,5	8 376
Sous-total	2 344	19,8	2 210	18,7	2 075	17,6	1 892	16,0	1 700	14,4	1 593	13,5	11 814
Total	9 107	7,4	14 199	11,5	25 321	20,2	28 366	22,6	26 341	21,0	22 024	17,5	125 358

Stratégie et plan de financement et cofinancement du programme

27. Le TRADE sera financé par: un prêt du FIDA accordé à des conditions particulièrement favorables (aussi appelé prêt particulièrement concessionnel) d'un montant de 51,1 millions d'USD; un don du FIDA de 18,9 millions d'USD; une contribution du Gouvernement du Malawi de 15,3 millions d'USD; un prêt du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP) de 20 millions d'USD; une contribution du secteur privé de 11,7 millions d'USD; et une contribution des bénéficiaires du programme de 8,3 millions d'USD.

Décaissement

28. L'unité de gestion du programme (UGP) gèrera les comptes spéciaux du TRADE (en dollars des États-Unis) pour le financement extérieur, et préparera toutes les demandes et justifications de décaissement. Les comptes en devise locale seront ouverts auprès de banques commerciales et seront assujettis aux dispositions de l'Autorité d'encadrement des crédits. Les financements de contrepartie financeront la partie gouvernementale des dépenses relatives en espèces et relatives aux impôts et aux taxes.

Résumé des avantages et analyse économique

29. Le TRADE devrait permettre d'atteindre 1,32 million de personnes. Dans un premier temps, le programme soutiendra les investissements dans les filières de l'arachide, du soja, du tournesol, des produits laitiers, de la viande rouge, de la pomme de terre irlandaise et du miel. Le programme pourrait par la suite soutenir la filière du manioc, la filière du sorgho rouge et la filière caprine, et apporter un certain appui aux filières des légumineuses, couvertes par le RLEEP récemment achevé.
30. **Indicateurs de rentabilité du programme.** Globalement, le taux de rentabilité économique interne du programme (TREI) est estimé à 18,9%. La valeur économique actuelle nette (VEAN) est égale à 62,4 milliards de kwachas malawiens (84,4 millions d'USD). La VEAN étant positive et le TREI supérieur au taux d'escompte social, le projet est jugé viable sur le plan économique et acceptable en tant qu'investissement.
31. **Analyse de sensibilité.** L'analyse de sensibilité a évalué la robustesse des interventions proposées. Les indicateurs de substitution analysés étaient les suivants: réduction des avantages du programme; augmentation des coûts du programme; et retards d'un an et de deux ans dans la génération des avantages du programme. Les résultats montrent qu'une réduction des avantages du programme allant jusqu'à 20% ne compromet pas la viabilité économique du TRADE. Néanmoins, si les avantages devaient être réduits de 30%, le TREI du projet tomberait en dessous du taux d'escompte social et la valeur actuelle nette serait inférieure à zéro, ce qui rendrait inutile tout investissement dans les interventions prévues par le programme. Une augmentation des coûts du programme jusqu'à 30% ne compromettrait pas sérieusement le TRADE, car sa VEAN resterait positive et son TREI largement supérieur au taux d'escompte social. Enfin, un retard de deux ans dans la génération des avantages du programme ne compromettrait pas la rentabilité économique du TRADE.

Stratégie de retrait et durabilité

32. Les mécanismes de stratégie de retrait sont largement intégrés dans la conception de chacune des (sous-)composantes du TRADE:
- i) Les effets directs durables, par l'établissement de partenariats commerciaux, tels que les partenariats producteurs-secteur privé axés sur le marché, devraient pouvoir se maintenir et continuer d'apporter des avantages au secteur privé et aux petits producteurs. Les plateformes de produits de district continueront de favoriser les relations entre les agriculteurs, les entreprises privées et les autorités locales. Les interventions visant à

renforcer la résilience face aux conditions environnementales et aux changements climatiques soutiendront les filières viables.

- ii) Pour ce qui est des politiques, la mise en place de politiques commerciales et d'exportation avancées et la concertation multipartite – par le biais de plateformes nationales de filières – permettront d'avoir un impact positif sur la commercialisation. Un cadre réglementaire pour les contrats d'approvisionnement renforcera la confiance entre les acteurs des filières et permettra, à terme, de protéger les investissements du programme.
- iii) Les capacités institutionnelles seront renforcées pour pouvoir mettre en œuvre et surveiller les activités de développement des filières, cet aspect étant essentiel pour assurer la continuité de l'appui technique aux bénéficiaires et aux partenariats une fois le programme achevé.

III. Risques

A. Risques et mesures d'atténuation du programme

33. Au niveau des pays, certains risques pouvant avoir un impact sur le démarrage, l'exécution et la réalisation des objectifs de développement et des impacts à long terme ont été identifiés. Ils sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 4
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/ gouvernance	Moyen	Soumission du programme pour approbation par le Conseil d'administration en décembre 2019, plusieurs mois après les élections locales.
Macroéconomique	Élevé	Mise en œuvre à l'échelle communautaire et mobilisation de cofinancements pour faire face à une éventuelle dégradation du taux de change et à l'inflation.
Stratégies et politiques sectorielles	Faible	Participation du FIDA à plusieurs comités de donateurs, comme le Comité des donateurs pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et le Groupe de coordination des partenaires de développement pour la protection sociale.
Capacités institutionnelles	Moyen	Le TRADE appuiera le renforcement des capacités et fournira des ressources aux districts. Il puisera également dans le vivier de fournisseurs de services qui ont participé au Fonds de commercialisation agricole du RLEEP et fera aussi appel à ceux qui ont été formés par d'autres partenaires de développement.
Portefeuille	Moyen	L'exécution du Programme de production agricole durable est jugée satisfaisante; le Programme pour l'accès financier en faveur des marchés ruraux, des petits agriculteurs et des entreprises et le Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales sont jugés plutôt satisfaisants. La supervision du FIDA améliore la performance et la participation des programmes à la concertation nationale sur les politiques.
Fiduciaire		
Gestion financière	Moyen	Les modalités de gestion financière du TRADE comprennent plusieurs mesures visant à réduire les risques de gestion financière à des niveaux acceptables. En particulier, les paiements pour les interventions mises en œuvre par l'administration décentralisée seront regroupés au sein de l'UGP. Un responsable des dons sera nommé pour coordonner et gérer tous les contrats du TRADE avec les bénéficiaires des dons, en se référant à un manuel des dons.
Passation des marchés	Élevé	Élaboration de dossiers d'appel d'offres types; formation du fonctionnaire chargé des passations de marchés au Ministère de l'administration locale et du développement rural; veiller à ce que le fonctionnaire chargé des passations de marchés et le Comité des passations de marchés du Ministère soient associés au processus du plan de travail et budget annuel (PTBA).
Environnement et climat	Élevé	Investissement dans des technologies intelligentes face au climat; formation visant à renforcer les capacités des petits exploitants et des secteurs public et privé à s'adapter aux effets des changements climatiques.
Social	Élevé	Fiches d'information sur les changements climatiques à l'intention des acteurs des filières afin de fournir des exemples d'initiatives d'adaptation aux changements climatiques qui viendront compléter le Plan de gestion environnementale et sociale.
Autres risques propres	Moyen	Cartographie des interventions des acteurs des filières et des partenariats potentiels, gestion transparente des activités de projet, notamment les activités de passation de marchés et l'administration des dons, diligence raisonnable pour les bénéficiaires des dons.
Risque global	Moyen	

B. Catégorie environnementale et sociale

34. **Durabilité environnementale et sociale et résilience face aux aléas climatiques.** L'intensification et l'expansion des filières s'accompagnent de risques environnementaux, sociaux et climatiques. Les risques ont été analysés dans la note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), et des mesures d'atténuation ont été identifiées et intégrées dans la conception. Un Cadre de gestion environnementale et sociale a été élaboré et des études de l'impact environnemental et social seront entreprises pendant l'exécution de certains investissements d'infrastructure, conformément aux exigences du pays et des PESEC.
35. Le programme est classé dans la catégorie A. Les éventuels impacts négatifs seront propres au site, tandis que des mesures d'atténuation adéquates et des opportunités ont été identifiées dans la note d'examen des PESEC, le projet de Plan de gestion environnementale et sociale et le Cadre de gestion environnementale et sociale. Une attention particulière est accordée à la promotion de technologies plus écologiques, ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion environnementale et sociale dans tous les segments des filières, de la pré-production aux solutions après récolte. La sous-composante 1.2. comprend des éléments qui visent à saisir les opportunités sociales et environnementales dans chacune des filières.

C. Classement au regard du risque climatique

36. Le risque climatique est élevé. Les projections climatiques prévoient une augmentation des épisodes de sécheresse, ce qui devrait entraîner un renforcement des processus de dégradation en cours et des phénomènes d'érosion ainsi que des changements dans la disponibilité des pâturages et des aliments pour le bétail. Le Malawi est très exposé et vulnérable aux changements climatiques, et les effets directs attendus du programme risquent fort d'être affectés par ce phénomène. Les principaux risques sont liés à l'augmentation des températures et au fait que les pluies deviennent de plus en plus irrégulières, entraînant des changements dans la disponibilité des pâturages et des aliments pour le bétail. La fréquence croissante d'événements extrêmes entraîne un risque d'érosion des terres productives et des infrastructures publiques, avec des périodes de sécheresse prolongées qui nuisent à la productivité.
37. La note d'examen des PESEC contient une analyse de base du risque climatique qui renseigne sur les meilleures mesures d'atténuation, notamment celles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les filières du lait et de la viande bovine. Des fiches d'information sur le climat seront élaborées pour chaque chaîne de valeur.

D. Soutenabilité de la dette

38. S'agissant de la dette extérieure, le Malawi est considéré comme présentant un risque modéré de surendettement et dispose d'une certaine marge d'absorption. La discipline budgétaire devrait être renforcée de manière à éviter l'accumulation de la dette intérieure à des taux d'intérêt élevés. Afin de renforcer la résilience, des efforts devraient être consentis pour diversifier l'économie, élargir l'assiette des recettes et renforcer la gestion des finances publiques².

² Association internationale de développement et Fonds monétaire international. *Malawi: Joint Debt Sustainability Analysis – 2018 Update*.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du programme

39. Le principal organisme chargé de l'exécution du TRADE est le Ministère de l'administration locale et du développement rural, qui travaillera en étroite collaboration avec un large éventail de parties prenantes allant des institutions publiques au secteur privé en passant par les plateformes de produits, les acheteurs de produits et les autres institutions qui soutiennent l'entrepreneuriat agricole au Malawi.
40. La supervision du programme sera assurée par un comité de pilotage du programme composé de membres des secteurs public et privé et présidé par le secrétaire permanent du Ministère. La composition multisectorielle du comité de pilotage du programme garantira l'harmonisation et l'intégration de l'appui dans les programmes gouvernementaux et assurera sa contribution aux priorités stratégiques et aux objectifs sectoriels de développement du Gouvernement.
41. L'exécution et la coordination du programme seront assurées par l'UGP, laquelle sera dirigée par un coordonnateur national du programme relevant du secrétaire permanent du Ministère. L'UGP sera habilitée à entreprendre toutes les activités de gestion financière et de passation de marchés, à diriger et superviser l'exécution du programme et à fournir des contributions techniques spécialisées. Le personnel de l'UGP sera recruté par mise en concurrence, sur la base de contrats fondés sur la performance. Le recrutement du personnel et les contrats y relatifs nécessiteront l'approbation du FIDA. Le programme veillera à ce que les activités menées au niveau des districts soient entièrement gérées par les conseils de district.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

42. **Gestion financière.** Le Ministère de l'administration locale et du développement rural a déjà exécuté des programmes financés par le FIDA, notamment le RLEEP. Le FIDA offrira à l'équipe de l'UGP chargée des finances une formation complète sur les exigences du Fonds en matière de gestion financière et les procédures de décaissement du FIDA, ainsi qu'un accompagnement pendant les missions de supervision.
43. **Budgétisation.** Le programme sera exécuté sur la base du PTBA approuvé. Le processus de budgétisation sera entrepris conjointement par l'UGP, les partenaires du programme et les organismes d'exécution.
44. **Contrôles internes.** Au niveau des programmes, des contrôles internes seront effectués pour s'assurer que les ressources des programmes sont utilisées aux fins prévues et parviennent aux bénéficiaires prévus. Les procédures et la tenue des dossiers à tous les niveaux seront documentées dans le manuel d'exécution du programme et systématiquement appliquées. Le manuel d'exécution du programme comprend également des dispositions spécifiques sur la mise en place de contrôles internes, le suivi et l'examen efficaces des transactions, les exigences en matière de logiciels comptables et toutes les autres pratiques de gestion financière, le tout accompagné de notes d'orientation.
45. **Comptabilité et rapports.** L'UGP coordonnera la gestion et l'information financières. Elle sera ainsi chargée de publier, rapprocher et communiquer les informations sur les finances du programme. La comptabilité du TRADE se fera au moyen d'un progiciel de comptabilité qui sera personnalisé pour produire les rapports financiers destinés au Gouvernement et au FIDA. Le programme utilisera la comptabilité de caisse selon les normes comptables.
46. **Audit interne.** Faisant partie du Ministère de l'administration locale et du développement rural, l'UGP sera soumise aux procédures d'audit interne du Ministère. Dans l'éventualité où le Ministère ne pourrait inclure le TRADE dans son

programme annuel d'audit interne, il pourra être fait appel à un cabinet d'audit interne privé pour fournir un soutien plus spécifique à l'examen interne des contrôles, aux améliorations proposées et à la formulation de recommandations.

47. **Audit externe.** Le TRADE sera contrôlé par le Bureau national d'audit. Afin d'éviter d'éventuelles sanctions, notamment la suspension des décaissements, les rapports d'audit devront être présentés dans les délais prévus. Conformément aux exigences du FIDA en matière d'information financière et d'audit, le TRADE préparera et présentera au Fonds des états financiers annuels vérifiés par le Bureau national d'audit, accompagnés de l'opinion et de la lettre de recommandations du vérificateur, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice.
48. **Passation des marchés.** La passation des marchés de biens et services à financer par le prêt s'effectuera selon les procédures du Gouvernement du Malawi. Un spécialiste de la passation de marchés sera recruté pour appuyer l'UGP et le Ministère de l'administration locale et du développement rural, et pour délivrer des conseils sur la conformité des procédures gouvernementales aux directives du FIDA en matière de passation de marchés.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

49. **Planification.** Le PTBA axé sur les résultats guidera l'exécution du programme, notamment en définissant les activités et les produits du programme (en lien avec le cadre logique), en définissant les besoins de financement et en fixant des objectifs. La performance et les difficultés de l'année précédente guideront l'élaboration du PTBA pour l'année suivante. Le cycle annuel de planification et d'exécution sera aligné sur le cycle de planification du Gouvernement.
50. L'UGP sera chargé de préparer les PTBA, en collaboration avec les spécialistes des filières, les coordonnateurs locaux et les conseils de district. La planification au niveau des districts et des communautés se fera par le biais de processus participatifs impliquant les organisations paysannes et les bénéficiaires, notamment les groupes défavorisés.
51. **Suivi-évaluation (S&E).** Le système de S&E du TRADE sera guidé par la théorie du changement et le cadre logique. Le système appuiera la collecte, la compilation et l'analyse de données à différents niveaux, ce qui permettra aux chargés de programme d'identifier les difficultés prolongées d'exécution et de prendre des décisions éclairées ainsi que des mesures correctives en temps utile pour améliorer la performance du programme. Un plan de S&E sera élaboré à l'étape du démarrage pour définir les concepts, les rôles et les responsabilités. Les valeurs cibles des indicateurs – estimées lors de la conception à partir de l'analyse économique et financière et des résultats du RLEEP – seront confirmées pendant la phase de démarrage, sur la base des résultats de l'enquête de référence. Les fonctions de S&E seront appuyées par un système de gestion des informations. Un système fondé sur les technologies de l'information et des communications sera mis au point pour assurer un accès en temps réel à l'information dans les régions où l'accès à Internet n'est pas fiable. Un système d'information géographique sera intégré. Les bénéficiaires pourront communiquer leurs observations via une plateforme SMS.
52. **Rapports.** Les coordonnateurs locaux prépareront des rapports mensuels à partir des informations recueillies. Des rapports trimestriels seront préparés par les prestataires de services. Des rapports sur les indicateurs clés du programme et une ventilation par sexe et par âge seront exigés et clairement énoncés dans les contrats des prestataires de services. L'UGP préparera des rapports semestriels et annuels rendant compte des progrès physiques (produits et effets directs) et des dépenses par rapport au budget.

Innovation et reproduction à plus grande échelle

53. Les activités de TRADE visent à commercialiser les produits des filières sélectionnées, en pilotant les opportunités de partenariat afin d'évaluer leur efficacité et leur rentabilité avant de les transposer à plus grande échelle. Le Fonds pour l'innovation et le commerce agricole accordera la priorité aux investissements des acteurs des filières qui apporteront des innovations au développement des filières et créeront des liens commerciaux durables pour les petits producteurs. Une fois que ces innovations seront rentables dans des filières, zones de planification de la vulgarisation et districts spécifiques, elles seront reproduites dans d'autres zones. De même, le développement réussi des filières et les innovations mises en œuvre dans le cadre du RLEEP seront reproduits à plus grande échelle grâce au TRADE dans d'autres zones de planification de la vulgarisation et districts.

C. Plans d'exécution

Plans de préparation à l'exécution et de démarrage

54. Afin d'améliorer la préparation à l'exécution, la mise en œuvre dans les 11 premiers districts au cours des années 1 et 2 s'appuiera sur l'analyse des lacunes des filières effectuée à la clôture du RLEEP.
55. **Respect des PESEC.** En raison de l'ampleur de la réhabilitation des routes, le programme a été classé dans la catégorie environnementale et sociale A, qui prévoit la préparation et la diffusion d'un Cadre de gestion environnementale et sociale, l'identification des risques potentiels et des mesures d'atténuation et la définition de critères de sélection pour le choix du lieu d'implantation des sous-projets. Le Cadre de gestion environnementale et sociale fournit également des orientations pertinentes à l'UGP pour les Plans de gestion environnementale et sociale/études de l'impact environnemental et social spécifiques aux sites, conformément aux exigences des PESEC du FIDA.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

56. Le FIDA supervisera directement le projet.
57. Le TRADE procédera à une évaluation de fin de programme pour évaluer son impact sur les bénéficiaires ciblés. Cette évaluation fournira des informations précieuses qui permettront de préparer le rapport d'achèvement du programme et de tirer des enseignements pour les futurs programmes.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

58. Un accord de financement entre la République du Malawi et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié figure à l'appendice I.
59. La République du Malawi est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
60. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

61. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un prêt particulièrement concessionnel d'un montant de trente-sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (37 050 000 DTS), qui sera régi par

des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don d'un montant de treize millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (13 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement: "Transforming Agriculture through Diversification and Entrepreneurship Programme"

(Negotiations concluded on 26 November 2019)

IFAD Loan No: _____

IFAD DSF Grant No: _____

Programme name: Transforming Agriculture through Diversification and Entrepreneurship (TRADE) ("the Programme")

The Republic of Malawi (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

WHEREAS the Borrower/Recipient has requested a loan and a grant from the Fund for the purpose of financing the Programme described in Schedule 1 to this Agreement;

WHEREAS, the Programme shall be co-financed by the OPEC Fund for International Development;

WHEREAS, the Fund has agreed to provide financing for the Programme;

NOW THEREFORE, the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. The Fund shall provide a Loan and Grant (the "Financing") to the Borrower/Recipient, which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is thirty seven million fifty thousand Special Drawing Rights (SDR 37 050 000).
- B. The amount of the Grant is thirteen million seven hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 13 700 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms and shall be free of interest but shall bear a fixed service charge of three fourths of one percent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be in United States dollars.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1st July.
5. Principal and service charge shall be payable on each 1st May and 1st November.
6. There shall be one Designated Account (DA) in USD, for the exclusive use of the Programme opened in the Reserve Bank of Malawi managed by the Ministry of Finance, Economic Planning and Development of the Borrower/Recipient. Corresponding operating accounts in Malawian Kwacha (MWK) will be opened in commercial banks.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in the amount of approximately fifteen million three hundred thirty thousand United States dollars (USD 15 330 000) equivalent. These funds will finance the Borrower/Recipient cash contribution, and taxes and duties.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Local Government and Rural Development (MLGRD) under the overall leadership of the Secretary for Local Government and Rural Development supported by the Directorate of Rural Development.
2. The Additional Programme Parties are described in Schedule 1 paragraph 9.
3. A Mid-Term Review will be conducted as specified in Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the duly implementation of the Programme.
4. The Programme Completion Date shall be the sixth (6th) anniversary of the date of entry into force of this Agreement and the Financing Closing Date shall be six (6) months later, or such other date as the Fund in consultation the Borrower/Recipient may designate by notice to the Borrower/Recipient.
5. Procurement of goods, works and services financed by the Financing shall be carried out in accordance with the Borrower/Recipient's procurement procedures as per the Public Procurement and Disposal of Assets Act Number 27, 2017, to the extent of their consistency with IFAD Procurement Guidelines and Procurement Handbook. The Malawi Government Public Procurement Regulations of 2004 shall be applicable up until the new Regulations compliant with the new Public Procurement Act and Disposal of Assets go into effect. TRADE shall employ the Desk Instructions for Public Procurement as published by the Public Procurement and Disposal Authority (PPDA) as part of its operational manuals on procurement.
6. MLGRD will procure an independent third party to supervise works under the Programme.

Section D

1. The Fund will administer the Loan and Grant and the Fund and the Borrower/Recipient jointly supervise the Programme.

Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) Key Programme staff positions shall have been filled by personnel acceptable to IFAD in accordance with Section II paragraph 8 of Schedule 1 to this Agreement;
- (b) The Borrower/Recipient shall have established a Programme Steering Committee (PSC) as referred to under section II paragraph 7 of Schedule 1 to this Agreement; and
- (c) The IFAD No Objection to the Programme Implementation Manual (PIM) shall have been obtained;

2. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:

- (a) The Programme Implementation Manual (PIM) or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that this waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme; and
- (b) The Programme Management Unit (PMU) staff has been appointed, transferred or removed from the Programme without the prior consent of the Fund as referred to Schedule 1.

3. In accordance with the Borrower/Recipient's Public Finance Management Act 2003, the Financing Agreement will be signed by the Minister responsible for Finance and which will be followed by the ratification by the Parliament of the Borrower/Recipient.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Finance, Economic Planning and Development
Ministry of Finance, Economic Planning and Development
P.O. Box 30049
Capital Hill
Lilongwe 3
Malawi

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, [dated _____], has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient and shall enter into force upon its signature of both Parties on the date of countersignature.

REPUBLIC OF MALAWI

Authorised Representative name
Authorised Representative title

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Hougbo
President

Date: _____

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. *Goal.* The goal of the Programme is to improve sustainable livelihoods of rural people in Malawi.

2. *Objectives.* The development objective is “Increased value chain commercialisation and resilience of rural poor and smallholder producers”. The development objective will be achieved through a holistic approach to addressing the agriculture commercialisation challenge. TRADE will seek to: (i) increase production and productivity by smallholder farmers, (ii) functionally upgrade smallholder farmers and the rural poor to undertake new functions such as processing, storage, packaging to capture more value, (iii) improving horizontal linkages by strengthening the capacities of cooperatives to provide market access functions to smallholder farmers, and (iv) improve vertical linkages between stakeholders at different functional levels of the commodity chain, including private sector. TRADE will also support rural entrepreneurs, focusing on youths and women to develop and sustain their agribusiness enterprise opportunities and ensuring that commodities are nutrition sensitive.

3. *Components.* TRADE will be implemented through three inter-linked components: (1) Sustainable producer–private partnerships; (2) Enabling environment for smallholder commercialisation (3) Institutional support and Programme management and coordination.

Component 1: Sustainable Producer-Private Partnerships. The objective of this component is to support smallholder farmers to improve productivity and commercialisation, and to strengthen private sector engagement in the target commodities. The component foresees significant efforts to strengthen smallholder farmers’ productive capacity to be able to participate in the commercialization of targeted commodities. Through this component state and on-state service providers will be contracted to strengthen producer organizations and farmer groups and develop smallholders’ skills to run farming as business. The Agricultural Commercialization Innovation Fund (ACIF) will be set up to support viable investments to enhance productivity and strengthen commercial activities through 4P or similar arrangements. In this regard ACIF will finance business plans of producer organizations. TRADE support in this component will be through two sub-components: (i) Sustainable intensification and commercialization; and (ii) Capacity development of farmers and Farmer Based Organizations (FBOs).

Component 2: Enabling Environment for Smallholder Commercialization. This component seeks to improve commercial environment for TRADE supported commodities. It is comprised of two sub-components: (i) Enabling environment for commercial agriculture which will focus on three activities: (a) support to commodity platforms to improve their skills in negotiation, policy lobbying and advocacy (b) legal and regulatory support to strengthen commercial partnerships between smallholders and private sector, and (c) market information and market intelligence; and (ii) construction and rehabilitation of basic, need-based public infrastructure essential for promotion of commercial agriculture for the TRADE supported commodities.

Component 3: Institutional Support and Programme management. The objective of this component is to strengthen the capacity of smallholder farmers to participate in commercial relationships under component 1 by developing an eco-system of services that will create inclusive and equitable arrangements. This will be achieved through two sub-components: (i) Capacity building and value chain governance; and (ii) Programme management and knowledge management. Activities include: (a) capacity building for public sector and non-state actors; and (b) programme management and knowledge management.

4. *Target Population.* TRADE is expected to reach a total of about 300,000 households (approximately 1.3 million people), of which about 127,000 households will be direct beneficiaries of TRADE support. About 173,000 households will benefit indirectly from access road construction and employment opportunities generated by commercial activities and infrastructure construction. The programme will focus on rural households with potential to improve their participation in the commercialisation of selected commodities and graduate from poverty. TRADE will target at least 55% women and 50% youth between 18 and 35 years.

5. *Programme area.* TRADE will initially cover eleven (11) districts during the first and second year of implementation, building on the achievements of RLEEP Project. The aim is to optimize RLEEP's impacts, consolidate and scale up successes and good practices in the eleven districts while bringing in additional commodities, which may lead to expansion to additional districts. The interventions for the seven (7) commodities will be based on the gap analysis conducted at completion of RLEEP which identified critical gaps to realization of optimum impacts and sustainability of RLEEP investments. The selection of new commodities in the third year will be guided by domestic and export market opportunities and potential for commercial partnerships between smallholder producers and private sector. The new districts will be selected based on the following criteria: (i) concentration of households engaged in production of selected commodities; (ii) potential for reaching critical mass of ultra-poor and transient poor smallholders in the respective commodity; (iii) social and demographic trends, including poverty levels; (iv) suitability of the particular production systems and local conditions, labour availability, and (v) connectivity to market and existence of commercial partners. The scope of expansion will be determined by available financial resources, implementation capacity and programme timeframe of six (6) years.

II. Implementation Arrangements

6. *Lead Programme Agency.* The lead implementing agency for TRADE is MLGRD.

7. *Programme Steering Committee.* The Programme oversight will be provided by a Programme Steering Committee (PSC) comprising both the public and private sector, chaired by the Secretary for Local Government and Rural Development. Members of PSC will be the (1) Secretary for Local Government and Rural Development; (2) Secretary to the Treasury; (3) Secretary for Agriculture, Irrigation and Water Development; (4) Secretary for Industry, Trade and Tourism; (5) Secretary for Youth, Sports and Culture; (6) Secretary for Gender, Children, Disability and Social Welfare; (7) Secretary for Transport and Infrastructure; (8) Malawi Bureau of Standards; (9) Civil Society Agriculture Network (CISANET); (10) Malawi Union of Savings and Credit (MUSSCO); (11) National Smallholder Farmers Association of Malawi. The PSC will be supported by a Technical Committee of which membership will be drawn from the technical professionals from institutions that form the PSC. The structure, operational modalities and Terms of Reference for the Technical Committee will be defined in the ACIF manual to be approved by IFAD.

8. *Programme Management Unit.* The day-to-day implementation and coordination of the programme will be undertaken by a dedicated Programme Management Unit (PMU) headed by a National Programme Coordinator (NPC) reporting to the Secretary for Local Government and Rural Development. The PMU will be granted authority to undertake all financial and procurement management activities, lead and supervise programme implementation and provide specialist technical inputs. The recruitment and contract renewal of key PMU staff will require prior consent from IFAD. Key PMU staff includes the NPC, Finance Manager, and Procurement Manager.

9. *Implementing partners.* MLGRD will work closely with a wide range of stakeholders from public institutions and the private sector, such as Ministry of Agriculture, Irrigation

and Water Development (MoAIWD); Ministry of Industry, Trade and Tourism (MITT); Ministry of Gender, Children and Community Development; Ministry of Information, Civic Education and Technology; Ministry of Gender, Children, Disability and Social Welfare; Ministry of Transport and Public Infrastructure; Ministry of Youth, Sports and Culture; Ministry of Finance, Economic Planning and Development; Farmers Union of Malawi; Malawi Investment and Trade Centre; Malawi Bureau of Standards; CISANET; commodity platforms, commodity up takers and other institutions supporting agri-business in Malawi.

10. *ACIF Review Committee*. A committee of experienced experts in agribusiness will be set up to review the proposals or business plans for ACIF (matching grants) eligibility. The structure, operational modalities and ToRs for the committee will be defined in the ACIF manual to be approved by IFAD

11. *Monitoring and Evaluation (M&E)*. M&E: The Programme Monitoring and Evaluation (M&E) system will support data collection, collation and data analysis at different levels. This will allow programme managers to identify implementation bottlenecks, make informed decisions and take timely corrective actions to improve programme performance. An M&E plan will be developed during the start-up workshop to define M&E concepts, roles and responsibilities.

12. *Knowledge Management (KM)*. The Programme will support KM interventions to improve generation of knowledge/innovations, sharing and learning. The Programme will develop a knowledge management and communication strategy to outline systems, processes and responsibilities to ensure that the Programme will generate, capture, analyse, document, package and disseminate knowledge and lessons learnt through various KM activities.

13. *Programme Implementation Manual*. The Programme shall be implemented in accordance with the approved Annual Work Plan and Budget (AWPB), and Procurement Plan and the PIM, the terms of which shall be adopted subject to the Fund's prior approval. The PIM shall include, among other things: (i) terms of reference, implementation responsibilities and appointment modalities of all Programme staff and consultants; (ii) Programme operating manuals and procedures; (iii) monitoring and evaluation systems and procedures; (iv) a detailed description of implementation arrangements for each Programme component; (v) modalities for the selection of service providers to be based on transparent and competitive processes; (vi) financial management and reporting arrangements including accounting, approval of payments, financial reporting, internal controls, fixed asset management, as well as internal and external audit; and (vii) the good governance and anti-corruption framework.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of IFAD Loan and DSF Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan and the DSF Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	IFAD DSF Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage
1. Works	7 700 000	2 900 000	100% net of OFID, Beneficiaries and Government Contribution
2. Equipment and Materials	1 000 000	400 000	100% net of OFID, Beneficiaries and Government Contribution
3. Consultancies	7 900 000	2 900 000	100% net of Government and other co-financiers contribution
4. Training	3 500 000	1 300 000	100% net of Government contribution
5. Credit, Guarantee Funds	9 500 000	3 500 000	100% net of Private Sector and Beneficiaries contribution
6. Salaries and Allowances	3 700 000	1 400 000	100% net of Government contribution
Unallocated	3 750 000	1 300 000	
TOTAL	37 050 000	13 700 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

- (i) "Consultancies" includes studies, workshops, meetings, technical assistance;
- (ii) "Equipment and Material" includes vehicles;
- (iii) "Salaries and Allowances" includes operating expenditures.

2. *Disbursement arrangements*

- (a) *Retroactive financing.* As an exception to section 4.08(a) (ii) of the General Conditions, specific eligible expenditures incurred as of 1st November 2019 until the date of entry into force of this Agreement shall be considered eligible up to an amount equivalent to two hundred thousand United States dollars (USD 200 000) for activities relating the selection and contracting of a specialized agency to facilitate the recruitment of TRADE key staff. Activities to be financed by retroactive financing and their respective category of expenditures and source of financing will require prior no objection from IFAD to be considered eligible. Pre-financed eligible expenditures shall be reimbursed to the Borrower once additional conditions precedent to the first disbursement of funds specified in Section E.1 are fulfilled.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Financing Accounts if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. Within six (6) months of entry into force of the Financing Agreement, the Programme will procure and install a customized accounting software as it is the practice in IFAD on-going supported projects, to satisfy International Accounting Standards and IFAD's requirements.
2. Within six (6) months of entry into force of the Financing Agreement, the Lead Programme Agency will enter into Memorandum of Understandings (MoU) with implementing partners that will structure the collaboration, define roles, responsibilities and duties with regards to implementation, financial management, accounting and reporting.
3. *Planning, Monitoring and Evaluation.* The Borrower/Recipient shall ensure that a Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) system shall be established within twelve (12) months from the date of entry into force of this Agreement.
4. *Targeting and Social Inclusion Plan.* The Lead Programme Agency shall develop a social inclusion plan for the Programme to ensure that gender concerns shall be mainstreamed in all Programme activities throughout the implementation period, in order to offer equal opportunities under the Programme to men, women, women headed households, youth and other disadvantaged groups.
5. *Compliance with the Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP).* The Borrower/Recipient through the Lead Programme Agency shall ensure that the Programme will be implemented in compliance with IFAD's SECAP.
6. *Environment and Social Safeguards.* The Borrower/Recipient shall ensure that: (a) all Programme activities are implemented in strict conformity with the Borrower/Recipient's relevant laws/regulations; (b) all Programme activities give special consideration to the participation and practices of ethnic minority population in compliance with IFAD's Policy on Indigenous Peoples (2009), as appropriate; (c) proposals for civil works include confirmation that no involuntary land acquisition or resettlement is required under the Programme. In the event of unforeseen land acquisition or involuntary resettlement under the Programme, the Borrower/Recipient shall immediately inform the Fund and prepare the necessary planning documents; (d) women and men shall be paid equal remuneration for work of equal value under the Programme; (e) recourse to child labour is not made under the Programme; (f) the measures included in the Targeting and Social Inclusion Plan prepared for the Programme are undertaken, and the resources needed for their implementation are made available, in a timely manner; and (g) all necessary and appropriate measures to implement the Targeting and Social Inclusion Plan to ensure that women can participate and benefit equitably under the Programme are duly taken.
7. *Anticorruption Measures.* The Borrower/Recipient shall comply with IFAD Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations and the Corrupt Practises Act of the Borrower/Recipient.

8. *Sexual Harassment, Sexual Exploitation and Abuse.* The Borrower/Recipient and the Programme Parties shall ensure that the Programme is carried out in accordance with the provisions of the IFAD Policy on Preventing and Responding to Sexual Harassment, Sexual Exploitation and Abuse, as may be amended from time to time.

Logical framework³

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-Term	Project End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	1 Persons receiving services promoted or supported by the project (by gender, age)				Project records	Annually	PMU	
	Total			1,320,000 ⁴				
	1a Number of households (HHs) reached⁵							
	Households			300,000				
	1b Estimated corresponding total number of households members				Project records (based on the average of 4.4 members per HHs census 2018)			
Households members			1,320,000					
Project Goal Improved sustainable livelihoods of rural people in Malawi	Number of women reporting improved quality of their diets - COSOP⁶				Baseline, mid & end line survey	Baseline, mid-term and completion	PMU	Economic and political stability; Partnership created will continue after programme closure
	Number of women							
	Percentage of participating households with increase properties and assets							
	% household			80%				
Development Objective Increased value chain commercialisation and resilience of rural poor and smallholders producers	Average increase in production of targeted commodities				Baseline, mid & end line survey	Baseline, mid-term and completion	PMU	
	% increase							
				96.57% ⁸				
	Smallholders producers income level increase, derived from targeted commodities							
	% increase							
			79.88% ⁹					
Percentage of women reporting improved empowerment index at project level								
	Percentage of women			70%	Pro-WEAL assessments	Baseline and completion	PMU	
Component 1: Sustainable Producer-Private Partnerships								
Outcome 1 Smallholder producers increased access to market	Number of small holder producers with improved access to markets (by gender, age)				Outcome surveys	Yearly/Mid-term and completion	PMU	Availability and interest of service providers with experience in VC and facilitating market linkages; Sufficient demand of the products for the selected VCs
	No. small holders producers							
		0		100,000 ¹⁰				
Pro- Women's Empowerment in Agriculture Index								
	Number				Baseline, mid-term, completion			
Output 1.1 Win-win partnerships between smallholder producers and public and private entities supported	Number of formal partnerships/agreements or contracts with public or private entities				Data from service providers/Project records	Yearly/Mid-term	PMU	Agribusinesses are willing to engage with smallholder farmers
	No. of agreements							
			25	50				
Output 1.2 Strengthened business skills of smallholder producers to engage in commercial agriculture	Number of persons trained in income-generating activities or business management (CI 2.1.2¹¹) COSOP (by gender, age)				Data from service providers/Project records	Yearly/Mid-term	PMU	Smallholder farmers willingness to allocate time for training; Existence of FBOs
	Total							
	0			93,000				

³ Poverty data to be disaggregated by the categorization of the poor by the Malawi National Support Policy

⁴ 55% female, 50% youth

⁵ 20% women-headed households

⁶ This indicator will contribute to the COSOP indicator "smallholder households reporting decreased incidence of hunger, measured by the number of meals per day". The survey will be complemented by questions on food items consumed following the Minimum Dietary Diversity for Women questionnaire and on the number of meals per day

⁷ About 80% of total households targeted (including RLEEP HHs)

⁸ Average production increase based on EFA Production Analysis (G) Improved production

⁹ Average income increase based on EFA Income Analysis (F)

¹⁰ 55% female, 50% youth

¹¹ 55% female 50% youth

Results Hierarchy	Indicators			Means of Verification			Assumptions	
	Name	Baseline	Mid-Term	Project End Target	Source	Frequency		Responsibility
Output 1.3 Strengthened FBOs skills for collective services and market linkages	Number of rural producers' organizations supported (CI 2.1.3)¹²				Data from service providers/Project records	Yearly/Mid-term	PMU	
	No. of FBOs ¹³	171	411	582				
Output 1.4 Smallholder producers' and FBOs access to financial services increased	Number of people and FBOs linked/accessing financial services through FARMSE			25%	Data from FARMSE	Yearly	PMU and FARMSE PMU	FARMSE is successful in increasing the outreach of financial service providers in rural areas; Rural financial services access and usage improved through ACIF
	FBOs			62,000				
	Total	0						
Outcome 2 Smallholder producers' increased productivity and product quality	Number of persons/households reporting an increase in production (CI 1.2.4) COSOP¹⁴			62,300 ¹⁵	Data from service providers/Project records	Yearly/Mid-term	PMU	Smallholder farmers willingness to adopt technologies
	No. of households	0						
Output 2.1 Strengthened production skills of smallholder producers to engage in commercial agriculture	Number of persons trained in production practices and/or technologies (CI 1.1.4) crop and livestock COSOP¹⁶			89,000	Data from service providers/Project records	Yearly/Mid-term	PMU	
	Total	0						
Outcome 3 Smallholder producers' adoption of climate smart agriculture enhanced	Percentage of households reporting adoption of sustainable and climate resilient technologies and practices (CI 3. 2. 2)			70%	Outcome surveys	Mid-term	PMU	Programme is able to mainstream commercial Climate change resilience technologies, in part based on SAPP and PRIDE experiences
	% of HHs							
Output 3.1 Increased knowledge and access to CSA technologies/practices	Number of groups supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks (CI 3.1.1) COSOP			5,000 ¹⁷	Project Data from service providers/Project records	Mid-term	PMU	
	Total No. groups	0						
	Total members of groups	0		127,000 ¹⁸				
Component 2: Enabling Environment for Smallholder Commercialization								
Outcome 4 Enabling environment improved for commercialisation of smallholder agriculture	Percentage of small holders producers reporting improved agri- business environment¹⁹			75%				
	% of HHs							
Output 4.1 Increased policy Influencing capacity and formal business arrangements	Number of functioning multi-stakeholder platforms supported (CI policy 2) COSOP			4	Project records/Routine M&E activities	Yearly/Mid-term	PMU	
	Total No. of platforms	3						
Output 4.2 Infrastructure to support VCs development build/rehabilitated	Number of market, processing or storage facilities constructed or rehabilitated (CI 2.1.6)			68	Project records/Routine M&E activities	Yearly/Mid-term	PMU	Delivery mechanisms available to ensure capacity of GoM to construct 1000 km of roads and the infrastructure
	Total storage	0						
	Number of kilometres of roads constructed, rehabilitated or upgraded (CI 2.1.5)			1,000				
	Total Kilometre	0						
Component 3: Institutional Support and Programme management and coordination								
Outcome 5 Institutional performance and knowledge management is improved	Percentage of government officials and staff reporting increased ability²⁰ in knowledge on VC development			300	Project records/Routine M&E activities	Yearly/Mid-term	PMU	Local government and support organisations' commitment to sustain value chain development
	% of government officials and staff	0						
Output 5.1 Strengthened institutional capacity and knowledge mgt. for VC development	Number of government officials and staff trained in value chain development			400	Project records/Routine M&E activities	Yearly/Mid-term	PMU	
	No. of staff	0						

¹² 171 total FBOs in RLEEP

¹³ 30% women in leadership position, 55% female and 50% youth

¹⁴ Calculated on the 89000 new HHs beneficiaries and 70% adoption rate based on RLEEP achievements

¹⁵ 80% of new beneficiaries

¹⁶ 55% female and 50% youth

¹⁷ 55% female and 50% youth

¹⁸ RLEEP 4 VCs beneficiaries + new beneficiaries

¹⁹ Policies, regulations, MoUs, contracts and market information

²⁰ Will be assessed through a questionnaire to staff to check VC development skills increased.